



FICHE DE CANDIDATURE AUX TESTS D'ADMISSION EN 6^{ème} SECTION BILINGUE ANGLAIS

LE CANDIDAT

NOM/Prénom de l'élève	
Adresse personnelle Ville	
Téléphone	
Adresse mail	

ECOLE PRIMAIRE D'ORIGINE

NOM de l'établissement	
Adresse Ville	
Téléphone	

Je soussigné(e)responsable légal du candidat demande son inscription aux tests d'admission en section bilingue anglais de 6^{ème} .

Les épreuves se dérouleront le **mercredi 23 novembre** 2016 à partir de 13h15 au collège Georges BAUDOUX.

Le nombre de places étant limité, l'admission dans la section bilingue anglais est prononcée par la commission de décision du collège Georges BAUDOUX.

Les résultats seront communiqués aux familles par courriel le jeudi 24 novembre.

Les élèves dont le collège de secteur n'est pas le collège Baudoux doivent faire une demande de dérogation

Si la candidature de mon enfant n'est pas retenue, il/elle rejoindra son collège de secteur.

Date et signature :



NOTE D'INFORMATION SUR LA SECTION BILINGUE ANGLAIS :

Ouverte depuis la rentrée 2010, la section bilingue du collège Georges BAUDOUX propose dès la sixième une pratique extensive de l'anglais au travers de plusieurs disciplines non linguistiques dont l'enseignement est partiellement dispensé en anglais (histoire-géographie, mathématiques, etc).

L'enseignement de l'anglais en section bilingue est également plus poussé, avec des cours intégralement dispensés en anglais, une forte mise en avant de la production orale des élèves et un travail de lecture régulier proposé dès la 6^{ème}.

Particulièrement destinée aux élèves issus d'écoles primaires bilingues, la section ouvre toutefois un nombre de places limité aux élèves volontaires d'autres écoles.

Le recrutement pour la rentrée 2016 s'effectuera sur test, **le mercredi 23 novembre 2016 à partir de 13h15 au collège Baudoux.**

Le niveau minimum requis pour les tests est fixé à A1+ /A2.

Afin de faciliter l'organisation des tests oraux, il est impératif de préciser l'école d'origine et de joindre un **contact mail et un numéro de portable** à la demande de candidature afin que nous puissions communiquer au candidat son heure et lieu de passage.

Le test consiste en un entretien sans préparation d'une dizaine de minutes maximum, durant lequel le jury (un professeur d'anglais et un professeur d'une discipline non linguistique) interrogera le candidat sur différents points. L'objectif est d'évaluer le niveau global de compréhension de l'oral et la capacité à formuler des réponses spontanées. Par ailleurs, une bonne connaissance des nombres est également requise ainsi que des principales formes géométriques et du vocabulaire de calcul de base.

Le jury demandera également au candidat de lire un court passage de texte sur lequel il sera interrogé en compréhension globale.

Cette fiche de candidature est à déposer au secrétariat du collège avant le mercredi 16 novembre 2016.